Modifier un article



4. Vérifier que le mode «Visuel» est actif en haut à droite de l'éditeur



5. a. Modifier du texte

SURLIGNER l'élément à modifier, puis le remplacer par sa nouvelle valeur (Attention, toute modification ne respectant pas le protocole ci dessus, modifiera le

code du site)

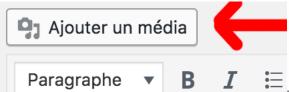


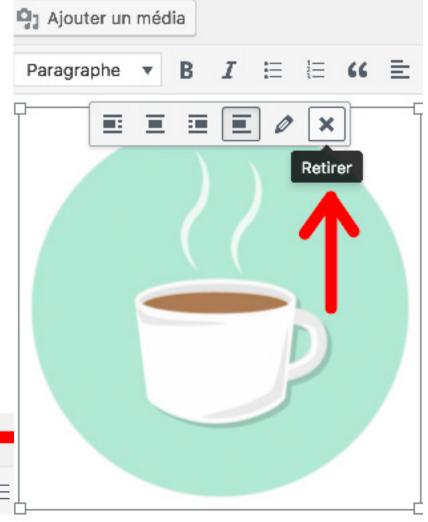
Fugit tenetur ex cupiditate rem r

5.b. Modifier une image

Cliquer sur l'image puis cliquer sur «retirer».

Une fois l'image retirée, cliquer sur «Ajouter un média»





6. Modifier l'image de fond

Se rendre dans «Image à la une» en bas de la page, puis cliquer sur l'image.

Ensuite, choisir l'image pami celles déjà existantes ou aller dans l'onget «Envoyer des fichier» pour importer une image depuis votre ordinateur»



7. Enregistrer et publier l'article

Cliquer sur le bouton «Mettre à jour» situé en haut à droite de la fenêtre.

P État : Publié Modifier

Visibilité : Public Modifier

Révisions : 10 Parcourir

Publié le : 19 mars 2017 à 13 h 24 min

Modifier

Déplacer dans la corbeille

Mettre à jour

8. Retourner sur le site

Cliquer sur «Le marché du ptit Léo» dans le bandeau du haut pour retourner sur le site et voir vos modifications.

